CORRIGE SOUS FORME DE PLAN DETAILLE

Pbm: peut-on envisager un consensus autour de la « francophonie » aujourd'hui?

I)La francophonie : un terme plurivoque

A/Un terme historique et politique?

- Doc 1 francophonie = « dernier avatar du colonialisme » = le doc 3 montre un effet de ghetto en donnant l'exemple du salon du livre de 2006 (écrivains français ne sont pas conviés.)
- Doc 2 : Abdou Diouf rejette l'idée de terme postcolonial (certains signataires ne sont pas liés à la France par un quelconque lien historique.) Alexandre Najjar va plus loin, doc 4, et développe l'image de la famille pour s'en référer à la francophonie.

B/ Un terme culturel?

- Manifeste : métaphore de l'acte de décès pour refuser toute restriction liée à la langue « personne ne parle le francophone ». Opposition de Najjar : il n'a jamais été question d'attribuer à la francophonie une fonction de langue construite pour faciliter une communication universelle/ géographique « langue d'un pays virtuel », doc 3 Mabanckou reprend cette dimension géographique (image de la pieuvre sur les 5 continents.)
- Diouf : confusion entre exception culturelle/diversité culturelle. De même, pour l'écrivain libanais qui retourne contre les signataires du manifeste l'accusation d'égocentrisme dont ils affublaient les écrivains français.

CCL+TR: ...

II) La francophonie : centre et pluralité

A/Du centre et de ses périphéries : un rapport à la France

- Le manifeste :« une révolution copernicienne » qui s'affranchirait du joug de la littérature française, de même le président de l'OIF évoque un désintérêt des Français, y compris des universitaires vis-à-vis de la francophonie. Mabanckou considère que le terme est connoté négativement tandis que Picouly dresse un constat différent et récuse toute marginalisation.
- Quant à Najjar refuse toute normalisation, écarte toute initiative d'intégration.

B/Une diversité sous-jacente

- Le manifeste fait le constat d'une identité plurielle, constat repris dans la phrase d'ouverture de Diouf tandis que Najjar met en évidence une francophonie comme dénominateur commun.
- Cette pluralité est défendue à travers le modèle anglo-saxon mis en avant dans le manifeste mais décrié par Diouf tout comme Najjar pour qui ce modèle américain vise davantage à réduire les différences qu'à les laisser s'exprimer.

CCL+TR:

III) Francophonie ou littérature-monde ?

A/ Simple désaccord terminologique...

• Le manifeste revendique une nouvelle étiquette « littérature-monde » pour s'affranchir définitivement du poids colonial avec la France et, comme le stipule Mabanckou dans doc3, s'ouvrir au monde, D. Picouly d'accord sur le diagnostic juste mais mauvaise réponse (un organisme parallèle au premier). Najjar constate que la tournure n'est qu'une périphrase concurrente du terme « francophonie ». ⇒ bataille inutile ?

B/...ou dissension politico-économique

• Doc 1 et 3 renvoient à un système mondialisé : « Le monde revient » qui impliquerait de lisser les aspérités de la différence. Diouf promeut la diversité, il évoque dans un chiasme un apport culturel réciproque entre françophone et français. Najjar note, dans la même veine, un dialogue entre les cultures. Un consensus est donc envisagé dans les docs 2 et 4

CCL : ...

<u>Séance 7 : la rédaction en temps limité</u>

x Ecouter une ou deux propositions à l'oral.

× Distribuer le corrigé du plan détaillé. Rédiger l'intégralité du développement (1h) ou une partie, intro et ccl.

NB: Il faut accorder un soin particulier à la rédaction des transitions et à la présentation des copies. (propreté et découpage en paragraphes signifiant)

Corrigé plan détaillé

Pbm: peut-on envisager un consensus autour du terme « francophonie » aujourd'hui?

Introduction:

Le terme francophonie désignait à l'origine une collectivité établie autour d'une langue commune. Ce n'est que dans les années 1960 que le vocable réfère à une réalité historique postcoloniale. Ainsi, le mot « francophonie » suscite la polémique comme en témoignent le manifeste « Pour la littérature-monde en français », publié le 16 mars 2007 qui rassemble quarante-huit signataires et l'entretien accordé par Mabanckou et Picouly qui reviennent sur les origines de cette invocation d'une nouvelle voie, « La littérature-monde en français, un bien commun en danger », publié dans Libération le 14 juillet 2007. Au rebours, Alexandre Najjar intitule sa réponse « Contre le manifeste " Pour la littérature-monde en français" » publié dans le monde des livres de mars 2007 tandis qu'Abdou Diouf, président de l'OIF signe un plaidoyer dans Le Monde intitulé « La francophonie, une réalité oubliée » le 19 mars 2007. Peut-on dès lors envisager un consensus autour de la « francophonie » aujourd'hui ? Le terme apparaît de prime abord comme éminemment plurivoque. Il se définit dans une tension entre le centre et la dispersion. Quels sont alors les enjeux du choix de l'étiquette « francophone » ou « littérature-monde » ?

I)La francophonie : un terme plurivoque

A/Un terme historique et politique?

- Doc 1 francophonie = « dernier avatar du colonialisme » de même, le doc 3 montre un effet de ghetto en donnant l'exemple du salon du livre de 2006 auquel les écrivains français ne sont pas conviés.
- Doc 2 : récusation par Abdou Diouf d'un terme postcolonial car certains signataires ne sont pas liés à la France par un quelconque lien historique. Alexandre Najjar va plus loin dans le doc 4 lorsqu'il développe l'image de la famille pour s'en référer à la francophonie.

B/ Un terme culturel?

- Les signataires du manifeste à travers la métaphore de l'acte de décès récusent toute restriction langagière « personne ne parle le francophone » Najjar s'insurge contre cet argument car, pour lui, il n'a jamais été question d'attribuer à la francophonie une fonction de langue construite pour faciliter une communication universelle. ou géographique « langue d'un pays virtuel », dans le doc 3 Mabanckou reprend cette dimension géographique à travers l'image de la pieuvre qui se répand sur les 5 continents.
- Diouf déplore une confusion entre exception culturelle et diversité culturelle, reprise par l'écrivain libanais qui retourne contre les signataires du manifeste l'accusation d'égocentrisme dont ils affublaient les écrivains français.

CCL+TR: Le terme francophonie provoque la polémique en raison du fait que les locuteurs ne réfèrent pas toujours à une même réalité.

II) La francophonie : centre et pluralité

A/Du centre et de ses périphéries : un rapport à la France

- Le manifeste évoque « une révolution copernicienne » qui s'affranchirait du patronage de la littérature française, de même le président de l'OIF évoque un désintérêt des Français, y compris des universitaires vis-àvis de la francophonie. Mabanckou considère que le terme est connoté négativement tandis que Picouly dresse un constat différent et récuse toute marginalisation.
- Quant à Najjar il refuse toute normalisation, il écarte toute initiative d'intégration.

B/Une diversité sous-jacente

- Le manifeste fait le constat d'une identité plurielle, constat repris dans la phrase d'ouverture de Diouf tandis que Najjar met en évidence une francophonie comme dénominateur commun.
- Cette pluralité est défendue à travers le modèle anglo-saxon mis en avant dans le manifeste mais décrié par Diouf tout comme Najjar pour qui ce modèle américain vise davantage à réduire les différences qu'à les laisser s'exprimer.

CCL+TR : La réflexion sur l'intégration ou le respect de l'altérité inhérente à la francophonie renvoie au choix terminologique et à ses implications.

III) Francophonie ou littérature-monde?

A/ Simple désaccord terminologique...

• Le manifeste revendique une nouvelle étiquette « littérature-monde » pour s'affranchir définitivement du poids colonial avec la France et, comme le stipule Mabanckou dans doc3, s'ouvrir au monde, D. Picouly concède à son interlocuteur un diagnostic juste mais une mauvaise réponse en voulant ériger un organisme parallèle au premier. Najjar constate que la tournure n'est qu'une périphrase concurrente du terme « francophonie ». ⇒ bataille inutile qui n'apporte rien de nouveau ou...

B/...ou dissension politico-économique

• Doc 1 et 3 renvoie à un système mondialisé : « Le monde revient » qui impliquerait de lisser les aspérités de la différence. Diouf promeut la diversité, il évoque dans un chiasme un apport culturel réciproque entre françophone et français. Najjar note, dans la même veine, un dialogue entre les cultures. Un consensus est donc envisagé dans les docs 2 et 4

CCL : Le choix terminologique est lourd de sens car il suppose une véritable interrogation sur le traitement accordé à l'altérité : la considère-t-on pour ce qu'elle offre de nouveau ? La réduit-on au semblable ?

Conclusion:

Les auteurs œuvrent tous pour un développement des écritures plurielles, affranchie du poids de la littérature française mais le consensus autour de la « francophonie » est rendu impossible précisément parce que le terme renvoie à des réalités trop diverses. Il est donc investi différemment par les deux partis qui reflètent deux attitudes face à l'altérité qui s'efforce d'être intégrée ou qui est laissée à sa différence.